

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 11 FEVRIER 2020



Le lancement d'une nouvelle ligne Navibus

Une nouvelle liaison fluviale sur la Loire entre le secteur du Bas-Chantenay et la pointe de l'Île de Nantes au Hangar à Bananes s'ajoute au service commercial Navibus, le 11 février 2020. Celle-ci permet à la fois aux salariés, habitants l'Ouest de Nantes, d'accéder à l'Île de Nantes et ses différentes zones d'activités et la Gare SNCF, sans devoir passer par Commerce, mais aussi pour les déplacements de loisirs entre deux zones dotées d'équipements touristiques et culturels.



• Le contexte du service Navibus

Le service commercial Navibus a été créé en 2005 avec le lancement d'une navette fluviale sur la Loire reliant Nantes (Gare Maritime) à Rezé (Trentemoult Roquios). Le service Navibus compte également une traversée fluviale sur l'Erdre sous la forme d'un Passeur reliant depuis 1995 Petit Port/Facultés à Port Boyer. Ces services fluviaux ont pour objectifs :

- Valoriser un mode original de déplacements élargissant l'offre de services du réseau de transport public et ses modes traditionnels (tramway, bus) tout en y intégrant ses correspondances, ses fréquences, son accessibilité et sa tarification.
- Reconquérir les espaces fluviaux pour s'inscrire dans la volonté de Nantes Métropole d'intégrer ce mode de transport dans le schéma directeur des Transports collectifs et répondre aux objectifs du précédent PDU (2000-2010) qui prévoyait « l'expérimentation de nouvelles navettes fluviales pour les piétons et les cyclistes, en complément des bacs existants ».

En 2019, le service Navibus a transporté plus de 755 700 passagers dont près de 62 500 pour l'Erdre et 693 200 pour la Loire. Intégré dans l'offre transport public de Nantes et la tarification du réseau, le service Navibus offre une alternative performante qui permet de s'affranchir des contraintes liées aux franchissements des voies d'eau et de bénéficier d'un réel gain de temps.

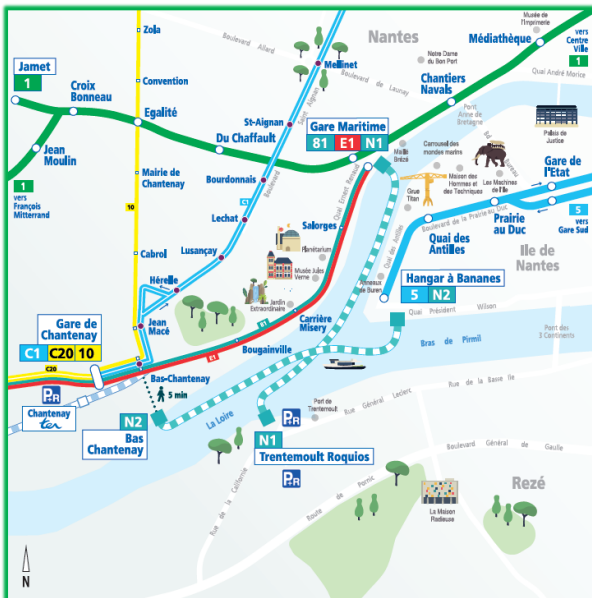


• Une nouvelle ligne Navibus : Bas-Chantenay <> Hangar à Bananes

La liaison sur la Loire entre le ponton du Bas-Chantenay et celui du Hangar à Bananes, quai Wilson, est assurée :

- Du lundi au vendredi, de 7h à 20h
- Le samedi, de 9h à 20h
- Le dimanche, de 11h à 20h
- Toutes les 20 minutes
- 6 minutes de traversée

L'été, le service sera prolongé de 20h à minuit, les vendredis et samedis soir, comme l'assure déjà depuis de nombreuses années le service Navibus Trentemoult/Gare Maritime.



• Une connexion avec le réseau de transport des deux côtés des rives

Ce nouveau service Navibus est en connexion :

- Avec les lignes de bus à l'arrêt Bas-Chantenay : 10 (Boulevard de Doulon <> Gare de Chantenay), C1 (Gare de Chantenay <> Haluchère-Batignolles), et 81 (Mendès-France-BelleVue <> Gare Maritime).
- Avec les lignes de bus et de TER à l'arrêt Gare de Chantenay : 10, C1, C20 (Gare de Chantenay <> Ecole-Centrale Audencia), 81, E1 (ligne Express Gare Maritime <> Couëron <> Ocean).
- Avec la ligne C5 (Hangar à Bananes <> Gare Sud) - future ligne 5 busway (mars 2020).



Deux stations Bicloo + sont également situées de chaque côté des rives, à proximité de l'arrêt de bus Bas-Chantenay.

• Un service assuré par l'entreprise Kersea pour le compte de la Semitan

Ce service est affrété à l'entreprise Kersea, qui gère également l'autre liaison fluviale entre Gare-Maritime à Nantes et Trentemoult à Rezé. Trois bateaux dont un bateau supplémentaire constituent à présent la flotte liée au service Navibus Loire, permettant de la flexibilité en terme d'affectation, en fonction de la fréquentation des voyageurs sur l'une ou l'autre des liaisons. Les autres bateaux sont le Chantenay et l'Île de Nantes (96 places chacun et 10 emplacements vélos).

— Les caractéristiques techniques du bateau supplémentaire, le Heb Ken :

- Dimensions : longueur 19,35 m / largeur 5,54 m
- 120 places
- 2 emplacements UFR
- 2 toilettes accessibles sur demande (pas accessible PMR)
- 10 emplacements vélos

— Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités. 143,7 millions de voyages et 28,9 millions de kilomètres effectués en 2018. Elle emploie actuellement 1964 salariés dont 1258 conducteurs. www.semitan.fr